

Le Journal de LAPS

Numéro 5

Janvier — Mars 2016



Le repas de Noël de l'école

Infos municipales

SECRETARIAT DE MAIRIE

Contact: Valérie DUFAYET

Tél: 04.73.69.02.69

Fax:04.73.69.24.23

communelaps@orange.fr

Horaire d'ouverture au public

Mardi: 16H à 19H

Mercredi: 10H à 12H et 16H à 19H

Vendredi : 10H à 12H

PERMANENCE DES ELUS

Mercredi: 17H à 19H00

Samedi: 10H à 12H00

(possibilité de rendez-vous)

ECOLE PRIMAIRE:

Directrice: Mme VINDIOLLET

Tél: 04.73.69.24.31

GARDERIE PERISCOLAIRE:

Contact: Véronique BAUMARD

Tél: 04.73.77.96.65

Horaires: 7H30 à 8H35

15H45 à 18H30

Mercredi : 7H30 à 8H35

11H45 à 12H30

RESTAURANT SCOLAIRE:

Contact: Pascale VOISSET

Tél: 04.73.77.96.65

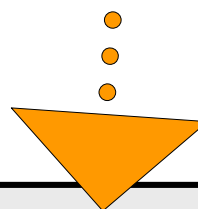
Inscription: à la semaine.

Mettre les tickets dans la boîte aux

lettres sous le préau, le mardi avant 10h.

BIBLIOTHEQUE:

Samedi : 10H30 à 12H



Dans ce numéro

- Infos municipales et éditos ..2/3
- Côté Mairie4/12
- Côté Associations.....13/15
- Côté Ecole.....16
- Côté Jardin.....17
- Côté Infos18/19
- Calendrier manifestations
- Calendrier poubelles

*Le Maire, les Adjointes et
les conseillers municipaux
Ont le plaisir de vous convier à la cérémonie
de présentation des voeux,
Qui aura lieu le vendredi 22 janvier 2016
à 19 heures, à la salle polyvalente de Benaud.*

BULLETTIN DISPONIBLE sur
<http://www.allier-comte-communaute.fr/>

DEPOT LEGAL

Date : Novembre 2014

Rédaction, Mise en page : Commission Communication

Photographies : Commission Communication

Publication gratuite

Tirages à 112 exemplaires - IPNS

Distribution : Commission Communication

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

L'actualité de notre petite commune a été marquée par la circulation d'une pétition contre l'installation d'une antenne Wifimax sur notre commune dans le cadre d'un contrat de partenariat entre Auvergne Très Haut Débit, (filiale du groupe Orange), et la Région Auvergne. Dans cette pétition (dont la réponse est consultable en mairie), le Collectif Vigi-Ondes nous reproche notre absence de communication et notre décision unilatérale qui nous expose à des « conséquences sanitaires lourdes ».

Concernant l'absence de communication, je vous rappelle que lors de plusieurs Conseils municipaux, ouverts à tous dont les comptes rendus succincts sont tenus à la disposition de la population sur les emplacements réservés à l'affichage municipal ainsi qu'en Mairie et diffusés également dans le journal local « Le Laps », la question a été évoquée, en questions diverses, en ordre du jour complémentaire, jusqu'à une séance exclusivement réservée à ce point. Or, lors de la tenue de ces différentes séances, seuls deux membres actifs du Collectif Vigi-Ondes, impliqués dans la collecte de signatures de cette pétition étaient présents sans avoir auparavant mobilisés les habitants à venir y assister afin de concerter avec les membres du conseil municipal et les parties concernées présentes.

Concernant "les conséquences sanitaires lourdes", mises en exergue dans cette pétition auprès de la population afin de recueillir leur signature, nous sommes en possession de documents de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Celles-ci nous confirment, l'une comme l'autre, que (je cite) "compte tenu des très faibles niveaux d'exposition et des résultats des travaux de recherche obtenus à ce jour, il n'existe aucun élément scientifique probant confirmant d'éventuels effets nocifs des stations de base et des réseaux sans fil pour la santé." Le dossier qui nous a alors été présenté, comme à de nombreuses autres collectivités de la Région, n'a pas appelé d'observations particulières de notre part.

Cependant, nous comprenons votre inquiétude. C'est pour cela que nous allons faire procéder, dès que l'antenne sera en service, à des contrôles par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences), afin de connaître le niveau global d'exposition et sa conformité au seuil réglementaire. Les résultats seront affichés sur les panneaux et tenus à la disposition des habitants, comme tous les dossiers que nous traitons.

Si des irrégularités venaient à être relevées, nous demanderons le retrait de l'installation.

Votre maire, Philippe Choury.



Délibérations

- Approbation procès-verbaux des 7 juillet et 23 septembre 2015
- Le Maire invite son Conseil municipal à valider l'esquisse du projet d'école réalisée par le Cabinet d'Architecte GAILLARD afin de poursuivre les études jusqu'à l'avant-projet.
- Proposition d'augmentation du temps de travail de l'agent technique en charge du restaurant scolaire à soumettre au Président du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la FPT.
- Remise en question de la plage horaire 18 h/18 h30 de la Garderie.
- Suite à enquêtes menées auprès des communes avoisinantes, présentation d'une nouvelle formule de financement du fonctionnement de l'école qui sera présentée au Conseil d'école ayant lieu le 12 novembre 2015.
- Le Maire expose au Conseil qu' il y a nécessité de procéder à un virement de crédit entre chapitre en section d'investissement pour finir de régler le capital d'un emprunt.
- Modification des statuts d'ACC suite à l'ouverture de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement le mercredi après-midi, après l'école, qui relève désormais de la compétence « **périscolaire** » et non « extra-scolaire ».
- Le Maire expose au Conseil qu' il y a nécessité de procéder à un virement de crédit entre chapitre en section d'investissement pour réaliser des travaux de voirie afin de pallier aux infiltrations d'eaux pluviales dans certaines habitations.

Questions diverses évoquées

- **Mutualisation des services et des matériels techniques ;**
- **Antenne WIFIMAX ;**
- **Planning de tenue du bureau de vote pour les élections Régionales pour les 6 et 13 décembre 2015 ;**
- **Projet de mise à disposition de poubelles pour réduire les déchets ménagers ;**
- **Projet de traitement de l'eau (calcaire) ;**
- **Projet achat d'une table de Ping-Pong ;**
- **Rappel réunion d'information défibrillateur jeudi 29 octobre 2015.**



Délibérations

- Le Maire fait part au Conseil de la démission, pour raisons personnelles, de Mme Sylvie BARRIERE-GAPANOWICZ.
- Sont élus en remplacement de Mme BARRIERE-GAPANOWICZ, pour la vice-présidence de la Caisse des Ecoles : Alexandra TOGNETTI, elle-même remplacée par Alexandra BARRET ; pour la vice-présidence du CCAS : Sébastien KAEUFFER, remplacé par Serge GARNIER ; et pour le SIAD : Jean-Pierre BAYOL
- Validation du schéma de mutualisation présenté par ACC et obligatoire depuis les lois de réforme territoriale.
- Renouvellement convention de groupement de commande de fourrière animale.
- Vente d'herbage de la parcelle ZA 173.
- Adoption d'une décision modificative sur le budget primitif de la commune pour les chapitres 012 - Personnel et 65 - Autres charges de gestion courante.
- Autorisation donnée au Maire de signer une convention de mise en place d'un PEDT entre la Commune, la CAF, l'Inspection Académique, Monsieur le Préfet.

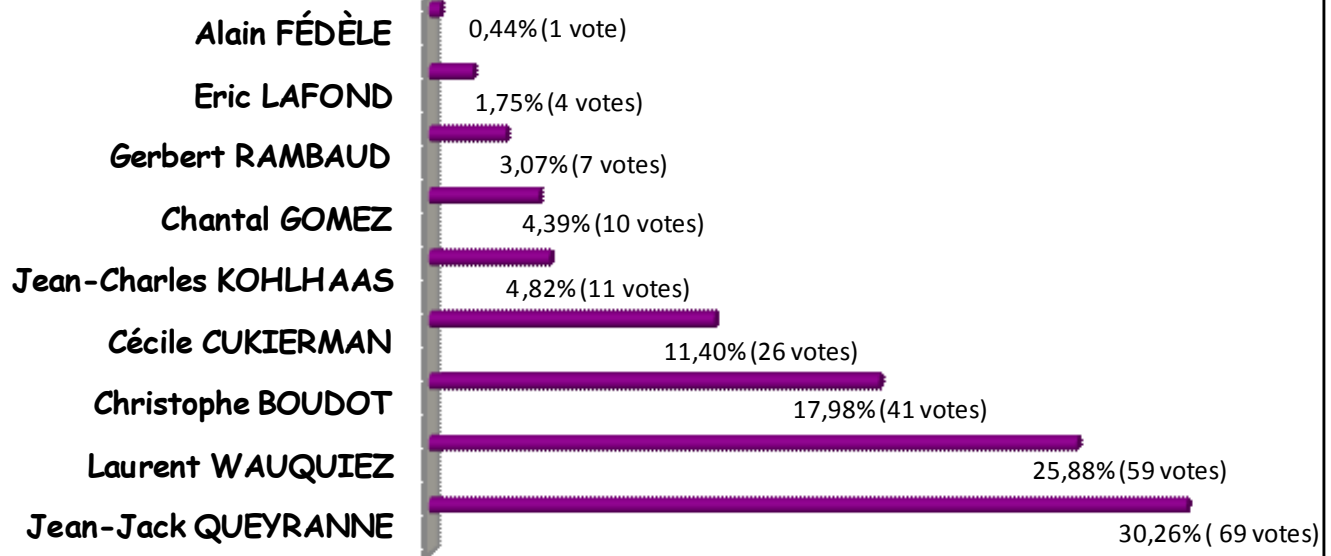
Questions diverses évoquées

- **Désignation référents ambroisie : E. DIJON-GOULEME et J-M GAUTHIER,**
- **Compte rendu réunion élus locaux et Conseil Départemental (Président et chefs de services),**
- **Problèmes de communications vers la population rencontrés par les associations,**
- **Site internet Mairie,**
- **Groupement de commande PLU,**
- **Panneaux signalétiques MAIRIE,**
- **Paper board Commune donné à l'Ecole.**

ELECTIONS REGIONALES

Population 564 habitants (Données Insee 2009)

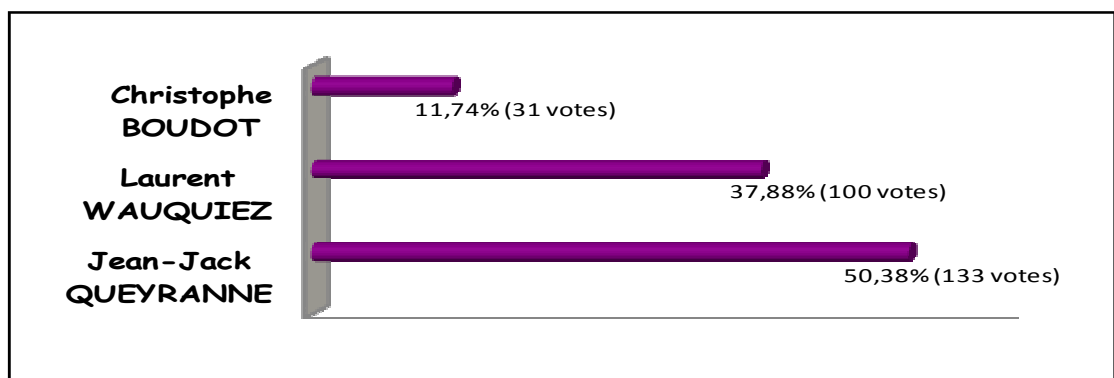
DIMANCHE 6 DECEMBRE
1ER TOUR
 (participation : 57,42%)



Inscrits	411 (72,87%)	Abstention	175 (42,58%)
Votants	236 (57,42%)	Exprimés	228 (55,47%)

Votes blancs	2,97 % (7 votes)
Votes nuls	0,42 % (1 vote)

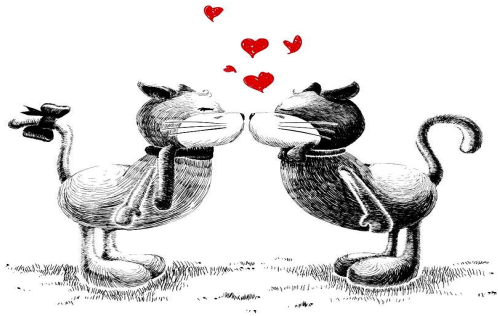
DIMANCHE 13 DECEMBRE
2EME TOUR
 (participation : 67,64%)



Inscrits	411 (72,87%)	Abstention	133 (32,36%)
Votants	278 (67,64%)	Exprimés	264 (64,23%)

Votes blancs	3,24% (9 votes)
Votes nuls	1,80% (5 votes)

2 OUI POUR 1 NOM



Sylviane EGROT & Jean-Pierre BAYOL

se sont dits oui le samedi 21 novembre 2015

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Commémoration du 11 novembre

La municipalité et les anciens combattants remercient toutes les personnes de leur présence pour rendre hommage aux combattants morts pour la France lors de la première guerre mondiale.

Un hommage marqué par la présence nombreuse des enfants de l'école.

NETTOYAGE D'AUTOMNE

Dans une dynamique de rénovation du patrimoine bâti de notre commune, le local dit « Des Boules » place François Bruguière a connu des travaux de restauration et d'enduit de ses 2 salles.



L'espace « cuisine » a vu son sol de terre battue transformé en dalle béton grâce à la participation des associations utilisant des locaux.



La mairie tient à remercier ces bénévoles qui n'ont pas compté de leur temps et énergie pour la réalisation de ce projet de dallage.

INONDATION ET COULEE DE BOUE AU VILLAGE DE BENAUD

(synthèse de l'étude)

La Municipalité a décidé suite aux derniers événements du mois d'août 2014 de lancer une « pré-étude hydraulique » en vue de supprimer les phénomènes d'inondation et coulées de boue récurrents aux lieux dits « La Goutelle » et « Les Littes » (Cf. figure n° 1 : Implantation de la zone d'étude).

OBJET DE L'ETUDE ET PERIMETRE

La présente mission concerne l'établissement d'une étude de faisabilité pour le dimensionnement de bassins d'écrêtement des eaux dans le secteur du village de « Benaud »

Les solutions d'aménagement proposées feront l'objet d'une estimation sommaire du coût des travaux en rapport avec le niveau d'étude (faisabilité).

DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT

L'OCCUPATION DU SOL

Cf. figure n° 1 : Implantation de la zone d'étude

La figure n° 1 montre très clairement que les deux bassins versants sont peu boisés voire très peu boisés pour le bassin versant Nord.

De même, ces derniers sont dépourvus de tout secteur urbanisé, seuls des chemins de desserte des parcelles agricoles quadrillent régulièrement l'espace. Les parcelles sont donc essentiellement tournées vers l'agriculture et plus spécialement vers la céréaliculture. Seules quelques prairies disposées en fond de thalweg du bassin versant Sud ou au lieu-dit « La Goutelle » sur le bassin versant Nord sont encore présentes. Enfin, le parcellaire est très ouvert et la présence de haies est relativement limitée.

CAPACITE DES EXUTOIRES

Ainsi, l'occupation du sol contribue favorablement aux ruissellements de surfaces et les obstacles naturels à ces écoulements sont plutôt faiblement représentés.

Au lieu-dit « La Goutelle », l'exutoire du bassin versant Nord est une conduite de diamètre 200 mm PVC.

Au lieu-dit « Les Littes », l'exutoire du bassin versant Sud est une conduite de diamètre 500 mm béton.

	Nature et diamètre de l'ouvrage	Capacité hydraulique
Bassin versant Nord	PVC Ø 200 mm	72 l/s
Bassin versant Sud	Buse béton Ø 500 mm	499 l/s

Tableau 1 : Capacité hydraulique des ouvrages existants

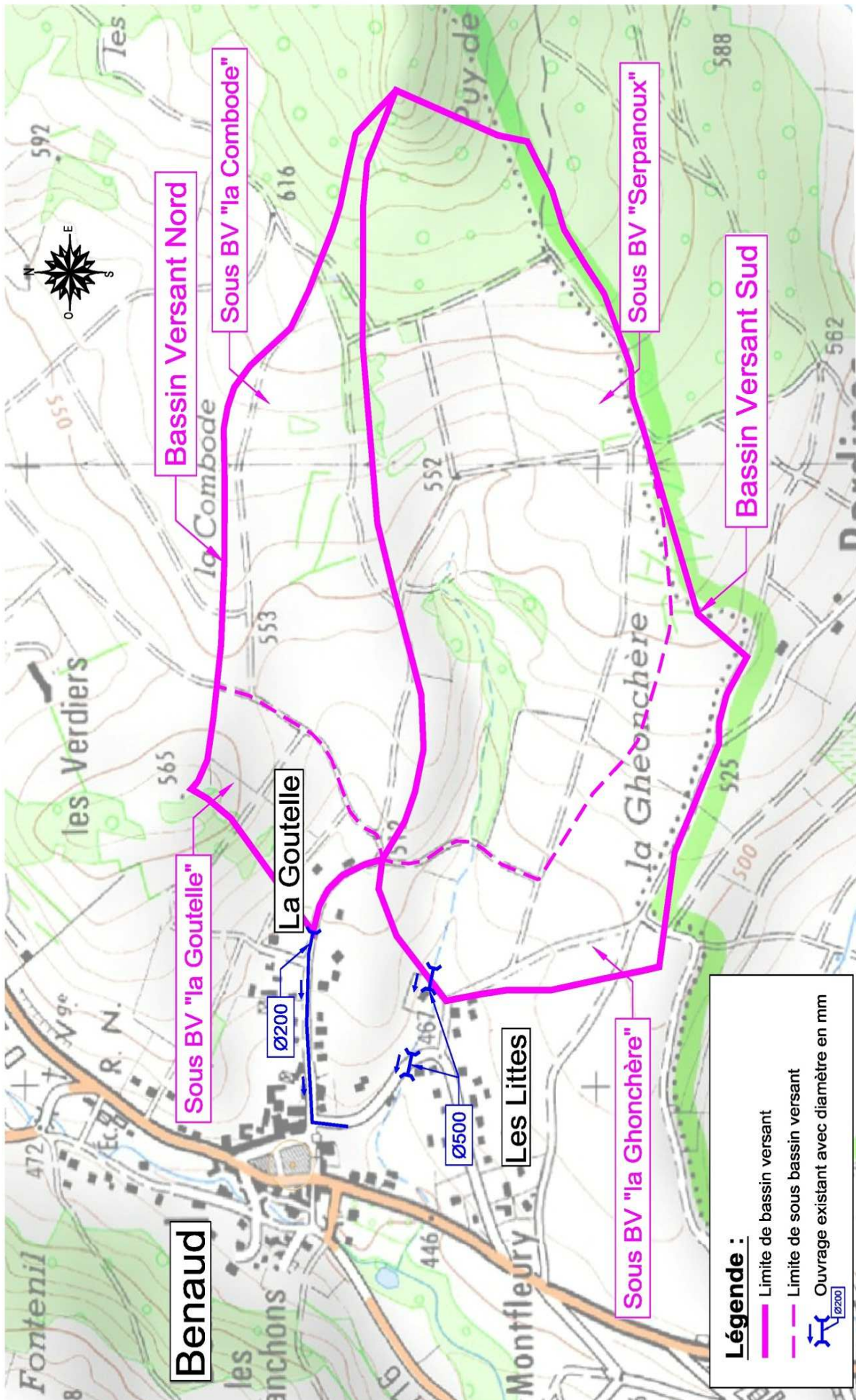


Figure 1 : Implantation de la zone d'étude

LES DEBITS DE CRUE

LES DÉBITS DE CRUE

Sur la base des éléments suivants : pluviométrie, morphométrie, géologie, occupation du sol et des formules usuelles d'hydrologie : Rationnelle, Crupédix et transition, il a été défini les débits de crue décennal et centennal des deux bassins versants en différents points (sous-bassin versant) tel que découpé sur la figure n° 1.

RÉSULTATS

Les débits décennal et centennal des bassins versants Nord et Sud et de leurs sous-bassins versants figurent dans le tableau n° 2 ci-dessous :

	Bassin versant Nord			Bassin versant Sud		
	Sous BV « La Goutelle »	Sous BV « La Com-bode »	Total	Sous BV « La Gheonchère »	Sous BV « Serpanoux »	Total
Surface de BV	6,3 ha	21,9 ha	28,2ha	16,2 ha	49,0 ha	65,2 ha
Q ₁₀	0,6	1,7 m ³ /s	1,8 m ³ /s	1,4 m ³ /s	4,4 m ³ /s	5,8 m ³ /s

Tableau 2 : Débits Q₁₀ des bassins et sous-bassins versants

Les résultats indiquent des débits de plusieurs mètres cubes par seconde en sortie des deux bassins versants principaux. Ces résultats semblent cohérents avec les témoignages recueillis sur le terrain.

ENJEUX RELATIFS À LA SENSIBILITÉ DES EXUTOIRES

Il ressort à la lecture du chapitre précédent et du tableau ci-dessous que les capacités des ouvrages hydrauliques existants sont très nettement insuffisantes et ne permettent pas d'évacuer les débits générés par les bassins versants respectifs y compris pour le débit décennal.

	Débit capable de l'exutoire	Débit décennal généré par le BV
Bassin versant Nord	0,072 m ³ /s	1,8 m ³ /s
Bassin versant Sud	0,499 m ³ /s	5,8 m ³ /s

Tableau 3 : Comparaison débits capables-débits générés

Ce constat est donc conforme à la situation vécue sur le terrain et rapportée lors de la visite du site.

Les désordres hydrauliques déjà constatés au droit des lieux-dits « La Goutelle » et « Les Littes » sont ainsi susceptibles de se reproduire relativement fréquemment.

DEFINITION DES CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES DE STOCKAGE A REALISER

Pour limiter les débits de ruissellement vers l'aval il a été proposé de réaliser 4 bassins de régulation (bassin d orage)

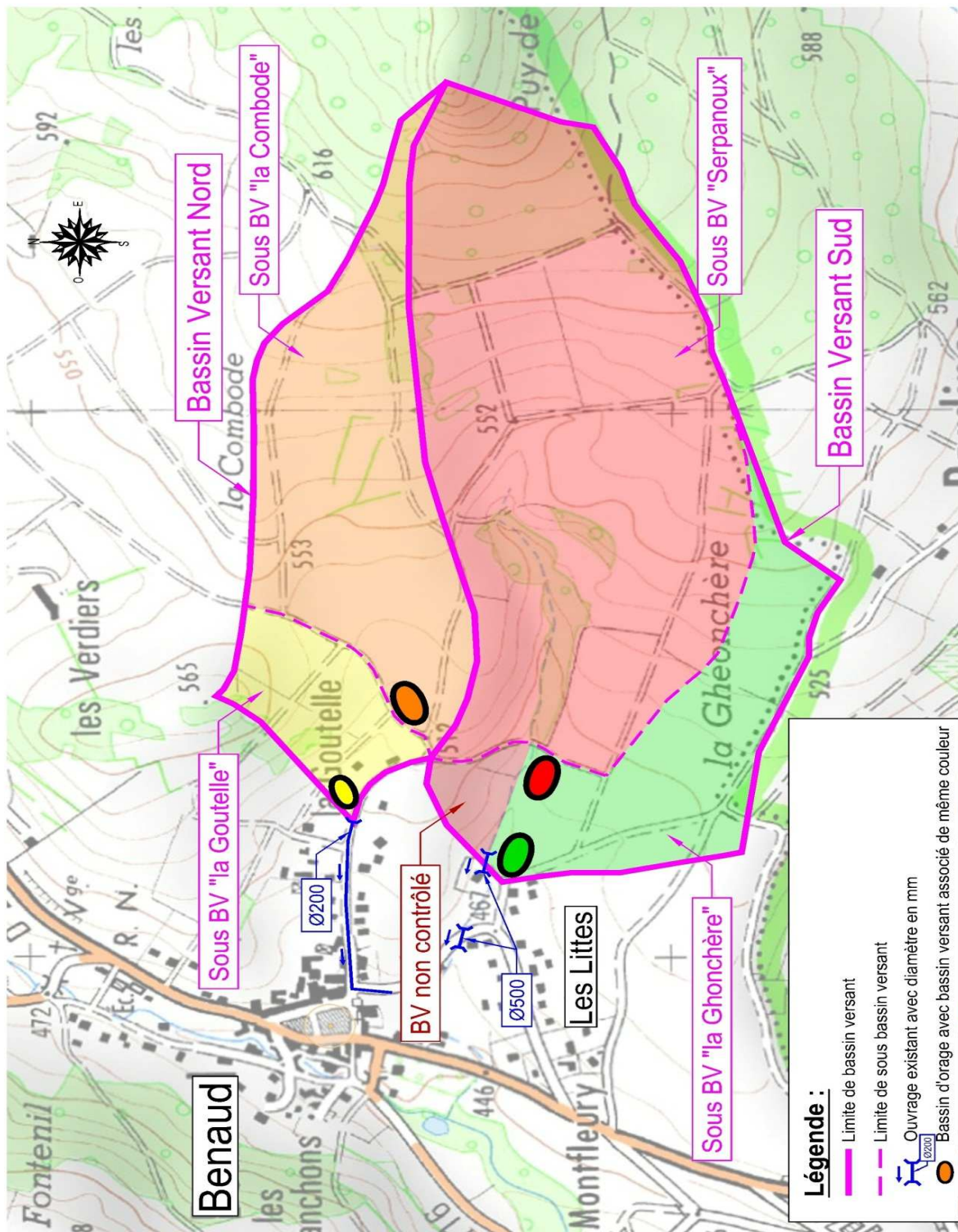


Figure 2 : Implantation des bassins d'orage et des bassins versants associés

RESULTATS OBTENUS

Les volumes nécessaires aux bassins d'orage sont importants y compris pour l'évènement décennal. Ceci s'explique par la grande différence entre les débits capables des exutoires et les débits de crue générés par les bassins versants naturels.

Il faut retenir en synthèse pour l'évènement décennal :

Bassin dit de « Serpanoux » :

Volume d'environ **9 500 m³** ; débit de fuite 246 l/s ;

Ce bassin sera positionné en rive gauche du ruisseau immédiatement en aval de la voie communale (Cf. figure n° 2) ;

Bassin dit de « Gheonchère » :

Volume d'environ **4 100 m³** ; débit de fuite 81 l/s ;

Ce bassin sera positionné en rive gauche du ruisseau en amont de la voie communale.

Il sera alimenté par un fossé disposé parallèlement au cours d'eau et par un second fossé disposé parallèlement à la voie communale ;

Bassin dit de « Combode » :

Volume d'environ **6 000 m³** ; débit de fuite 56 l/s ;

Ce bassin sera positionné en fond de thalweg (absence de cours d'eau) en amont du chemin communal.

Bassin dit de « Goutelle » :

Volume d'environ **1 300 m³** ; débit de fuite 16 l/s ;

Ce bassin sera positionné en fond de thalweg (absence de cours d'eau) en amont des premières habitations.

ESTIMATION SOMMAIRE DU COÛT DES TRAVAUX

Compte tenu des résultats obtenus et plus spécialement des volumes des ouvrages à réaliser dès la pluie de temps de retour **10 ans**, l'estimation sommaire du coût des travaux a été effectuée uniquement sur la base de cette fréquence de pluie.

Par ailleurs, il s'agit bien d'une estimation sommaire réalisée en l'absence de données topographiques précises.

Sous BV « La Goutelle »	Sous BV « La Combode »	Sous BV « La Gheonchère »	Sous BV « Serpanoux »	TOTAL TTC
51 720.00 €	80 400.00 €	61 440.00 €	99 600.00 €	293 160.00 €

CONCLUSION

Compte tenu du montant important des travaux, la commune est à ce jour à la recherche des subventions et différentes aides indispensables pour permettre d'envisager la réalisation de ces travaux.

LE 20, LE 16, LE 63...

Cette année, nous ne savons pas si c'est le beau temps ou les lotos organisés dans les différentes communes alentour, mais nous étions loin de faire le plein.... A peine une soixantaine de personnes (en comptant les membres du club). L'après midi c'est tout de même bien déroulée, avec des gagnants contents de leurs lots. Les mamies avaient bien œuvré en cuisine pour tous nous régaler de gâteaux et beignets.

Je tiens tout particulièrement à remercier les personnes étrangères au club, et même à la commune, qui comme les années précédentes, nous ont donné un coup de main.



Pour 2016, en raison des lotos nombreux en novembre, la date est avancée au **16 octobre**. Espérons qu'il ne fera pas trop beau (un peu de pluie ne fait pas de mal), et que nous arriverons à remplir la salle.

Sachant que c'est cette rentrée d'argent qui nous permet d'acheter les lots de l'année prochaine, les cadeaux risquent d'être un peu moins importants.

Calendrier 2016 :

Nous organisons notre **Assemblée générale** à la maison des Associations le **11 janvier**, avec le **tirage des rois**.

Courant juin, nous organiserons un voyage, ouvert à tous.

Le Club Arc-en-Ciel

Un concours sans prétention, réservé à tout le monde

Votre Comité des Fêtes organise son **tournoi de tarot le dimanche 03 avril 2016** à la **maison des associations** situé à la Laps.

Les inscriptions auront lieu à partir de 14h00 et le tournoi débutera à 14h30 précises. L'engagement est fixé à 16€.

Basé sur 15 tables, ce concours vous offre la possibilité de gagner de nombreux lots repartis de la manière suivante :

- ♣ 250€ pour le 1er
- ♣ 170€ pour le 2ème
- ♣ 100€ pour le 3ème
- ♣ 60€ pour le 4ème
- ♣ Des primes du 5ème au 10ème
- ♣ 1 lot sera offert à tous les positifs



Renseignements :

06 19 18 80 52

comitedesfetesdelaps@hotmail.fr

<http://cdflaps.over-blog.com/>



UNE SOIREE THEATRE QUI MARIE CETTE ANNEE CULTURE ET GENEROSITE

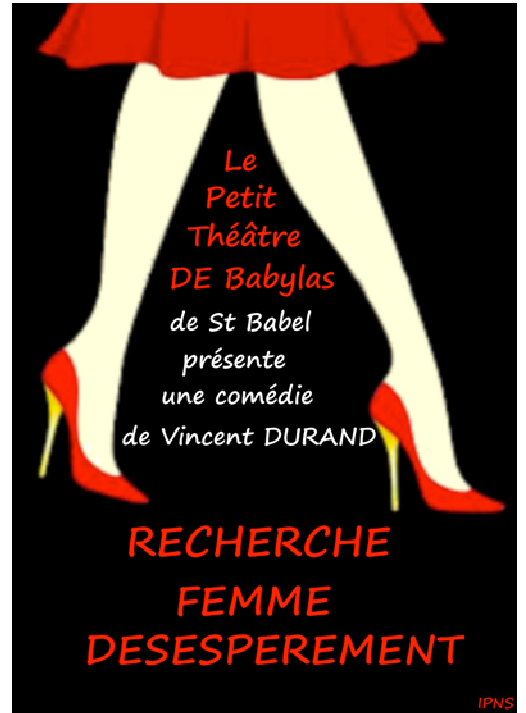
Suite aux événements dramatiques survenus en fin d'année 2015, la soirée théâtre initialement prévue le 14 novembre 2015 a été reportée à une date ultérieure par solidarité vis-à-vis des victimes.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer que cette soirée se déroulera finalement le :

Samedi 30 janvier 2016 à la salle polyvalente de Laps à 20h30.

Nous aurons le plaisir de vous faire découvrir une pièce de Vincent Durand s'intitulant « recherche femme désespérément » et interprétée par la troupe de St-Babel « le Petit Théâtre de Babylas »

« Que faire quand votre compagne décide brusquement de rompre alors que vous comptiez sur elle pour une soirée de bridge, à laquelle ont été conviés votre banquier et son épouse ? Trouver une remplaçante tout simplement ! Pas si aisé en vérité...Surtout que les candidates, pas toutes recommandables, se ruent au portillon !



Les bénéfices de cette soirée seront intégralement reversés à l'AJD (Association des Jeunes Diabétiques)
Par conséquent, nous vous y attendons nombreux.

Renseignements :

06 13 56 48 92

comitedesfetesdelaps@hotmail.fr

<http://cdflaps.over-blog.com/>



Dimanche 6 mars
Concours de belote



Organisé par la société de chasse de Laps

Rendez-vous à 14 heures

salle polyvalente de Benaud.

Un lot à chaque participant.

L'APERO-SOUBE, UN MOMENT DE CONVIVIALITE A NE PAS LOUPER...



L'an dernier, le comité des fêtes vous a proposé de partager à l'occasion de la St-Blaise un moment de convivialité autour de plusieurs soupes et d'un vin chaud. Située à proximité du four de Benaud, cette initiative a beaucoup plu. Du coup, nous avons le plaisir de vous annoncer que cette expérience va être renouvelée en 2016. Pour profiter d'une ambiance chaleureuse et festive, nous vous donnons donc rendez-vous le :

[Samedi 06 février 2016 à 18h00 à Laps dans le local des associations \(local de la pétanque et de la pêche\)](#)

Ceux qui souhaitent nous faire découvrir des soupes originales seront bien entendu les bienvenus. Dans tous les cas, nous vous y attendons nombreux.

Renseignements :

04 73 78 11 58

comitedesfetesdelaps@hotmail.fr

<http://cdflaps.over-blog.com/>



12 FEMMES ET 1 HOMME...

Quelques nouvelles de notre nouveau club de patchwork :



Nous sommes une douzaine de femmes et un homme passionnés par le patchwork à nous réunir tous les mercredis soirs à 20h. Nous étions pratiquement tous novices, à part 2 ou 3, mais tous animés par une envie de découvrir cet art textile.

Nous avons appris de nombreuses bases depuis la rentrée et grâce à cet apprentissage réussi nous allons pouvoir commencer des œuvres plus personnelles à partir de janvier 2016. Cette activité nous a permis de faire connaissance : nous venons de Billom, Saint-Julien de Coppel, Mercurol, Laps, Vic-le-Comte et les Martres de Veyre. L'ambiance est studieuse, amicale et festive ! Nous passons de merveilleux moments tous ensemble.



ON LEUR A RACONTE DES HISTOIRES...

Les élèves de l'école ont pu assister vendredi 11 décembre avec les élèves de l'école d'Yronde et Buron à la représentation de L'inspecteur Toutou de Pierre Gripari.

Il était une fois...



Ce spectacle, offert pour Noël, a plongé les enfants dans différents contes comme la Belle au Bois Dormant, Blanche Neige et les Sept nains, le Petit Poucet et le Petit Chaperon Rouge...

Ce spectacle interactif a fait l'unanimité et a réjoui tous les enfants.

DU CÔTÉ DES ARTISTES DE L'ECOLE...



Les premiers ateliers ont permis aux enfants de découvrir les bases de la photographie et d'orner par des figures géométriques des photos de leur choix.

Ils ont pu découvrir les nuances produites par des crayons de couleur.

Ils ont également pu s'exprimer à travers un atelier artistique à base de végétaux.

Nous terminons l'année 2015 avec un atelier « expression corporelle et découverte des musiques du monde » et un atelier « collage ».

Nous espérons que les enfants se sont amusés et instruits dans ces différents ateliers.

Sylvie et Jérémie.



«Regarde comme sont menées depuis Noël 12 journées car en suivant ces 12 jours, les 12 mois feront leur cours. »

EN HIVER

- S'il ne gèle pas, répandez sur **les pelouses** un produit anti-mousses (sulfate de fer). Ratissez 8 jours plus tard pour **arracher les mousses** qui ont noirci.
- Nous entrons en février dans la meilleure époque pour les traitements d'hiver **des arbres fruitiers**. Profitez des moindres beaux jours pour **traiter**. Ne le faites jamais sous la pluie, ni par grand vent ou gelée.
- Taillez **les pêchers** lorsque les yeux sont bien visible. Mais surtout n'attendez pas la floraison pour cela.
- Semez **la chicorée frisée** hâtive sur couche chaude à 25°. Pour éviter que les plantes montent trop vite à graines, **maintenez le semis** à l'obscurité durant 3 jours. **Repiquez** en châssis en mars. Récolte en avril/mai.
- Videz au $\frac{3}{4}$ **les bassins d'eau**, nettoyez-les et apportez de **l'eau nouvelle et claire**. Les poissons vous diront merci.

LANGAGE DES FLEURS

Véronique. Cette plante vivace très rustique (semer d'avril à juin) signifie « votre image est gravée dans mon cœur ». Sans doute à cause de la **tradition** qui veut que Véronique, sur le chemin du calvaire, tendit un linge au Christ et que le visage de celui-ci y restât gravé à jamais.

TRUC

A l'approche des grands froids, **encapuchonnez** vos plantes les plus fragiles (certains arbustes, rosiers...) avec des sacs plastique translucide que vous bourrez de **feuilles mortes** ou de **copeaux de bois**.

CUISINE

Sucrez les marrons !

Après avoir fait rôtir **des marrons**, les peler. Faire fondre 125 g de sucre avec $\frac{1}{2}$ verre d'eau. Lorsque le sucre est fondu, y jeter les marrons et laissez **mijoter**. Lorsqu'ils seront bien chargés de sucre, les retirer et les saupoudrer de sucre en poudre. Pressez dessus le jus d'un citron et servir chaud. **C'est un régal !**



UN GESTE POUR UNE VIE

Depuis 2007, toute personne est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE)

Un modèle a été installé à l'entrée de la salle polyvalente à Benaud



Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises **dans les premières minutes** qui suivent l'arrêt cardiaque.

Quand ?

L'utilisation d'un défibrillateur se fait en cas d'arrêt cardiaque (dysfonctionnement électrique du cœur) entraînant une **fibrillation** : mouvement anarchique du muscle cardiaque.

La victime s'effondre et perd très rapidement connaissance, la plupart du temps sans alerte préalable.

Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un DAE, qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique.

C'est la **défibrillation**.

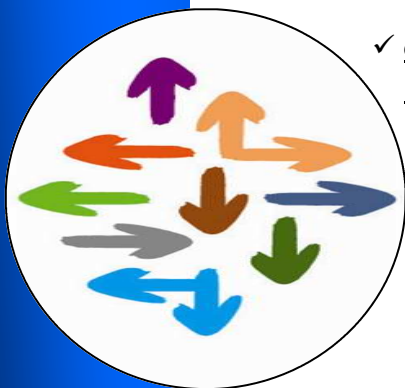
1 minute perdue = 10% de chance de survie en moins

Comment ?

L'appareil est composé de :

- ✓ deux électrodes à placer sur le thorax de la victime
- ✓ d'un ordinateur qui analyse son rythme cardiaque et donne au sauveteur des instructions vocales pour l'aider dans la manipulation.

C'est l'ordinateur qui détermine si un choc est recommandé pour sauver la victime et le déclenche automatiquement, sans votre intervention.



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences

Le seul risque qu'encourt le sauveteur, c'est de sauver la victime !

Ainsi, n'hésitez pas à utiliser le défibrillateur !

Une intervention, même maladroite ne peut être que profitable à la victime.

Une non intervention risque fortement de lui être fatale.

Mettez-le en marche et prenez connaissance des instructions orales.

Pendant ce temps, si plusieurs sauveteurs sont présents, l'un d'eux doit poursuivre la réanimation cardio-pulmonaire.

Dénudez la poitrine de la victime et placez les électrodes à même la peau conformément aux instructions (code couleur).

S'il vous y invite, effectuez des compressions thoraciques

Continuez à suivre les indications jusqu'à ce que la victime retrouve une respiration normale ou jusqu'à l'arrivée des secours



JOURS FERIES ET COLLECTE POUBELLES

Au cours de la semaine du 11 novembre 2015, un grand nombre d'entre vous se sont plaints en Mairie, que le jour de collecte prévu sur le calendrier annuel du SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE était le 10 novembre alors que les bacs ont été collectés le jeudi 12 novembre.

Nous avons été prévenus la semaine précédant cette collecte que le jour de ramassage serait bien le 12 novembre. Pensant toucher le plus grand nombre d'entre vous, nous avons fait passer un article dans le journal « LA MONTAGNE », certains l'ont donc eu à leur connaissance et d'autres non. Nous avons alors pris contact avec le SICTOM qui nous a précisé, qu'un an à l'avance, ceux-ci ne pouvaient pas prévoir exactement si la collecte serait effectuée le mardi ou le jeudi, et que le jour précisé sur le calendrier, pouvait au dernier moment être modifié pour des raisons d'effectifs, de moyens matériels,

Conscients des désagréments que cela peut vous occasionner, mais n'étant pas responsables de ceux-ci et faisant notre maximum pour vous satisfaire, vous comprendrez que nous ne pouvons pas faire du porte à porte pour vous informer de ces changements de dernière minute, nous vous invitons donc, dans le cas où vous ne seriez pas lecteur de notre quotidien régional :

- à consulter la rubrique « Agenda de collecte » sur le site internet du SICTOM ISSOIRE BRIOUDE,
- si vous n'avez pas internet, à téléphoner soit au SICTOM soit à la Mairie.

Dès à présent, pour 2016, nous pouvons vous soulager en vous assurant qu'aucun jour férié ne tombe un mercredi !

Par contre attention, en 2017, le 1^{er} novembre est un mercredi.



Calendrier des manifestations 2016

JANVIER

Mardi 12 – Galette des Rois du Club Arc-en-Ciel et Assemblée Générale (Maison des Associations) réservée adhérents

Dimanche 17 – Repas des Aînés

Samedi 30 – Soirée théâtrale — Comité des Fêtes — Salle Polyvalente

AVRIL

Dimanche 3 – Concours de tarot — Comité des Fêtes — Maison des Associations à 14 h

FEVRIER

Samedi 6 - Messe à 16 h 30 en l'église de Laps suivi du verre de l'amitié du Comité Paroissial - Maison des Associations (17 h 30).

Samedi 6 – Apéro/soupe Comité des Fêtes—Local associatif de Laps ou à la Salle Polyvalente à partir de 18 h

Samedi 6 et Dimanche 7 - Fête de la Saint-Blaise - Allumage des fours de Laps et Benaud pour Tartes et Tripes.

Samedi 20- Remise licence Pétanque (10 h 30) – Local Pétanque

MAI

Dimanche 8 - Cérémonie Victoire 1945

Lundi 20 – Spectacle fin d'année Ecole (Salle Polyvalente)

Samedi 21 et Dimanche 22 - Exposition d'artistes locaux (Salle Polyvalente)

Dimanche 22 – Vide-greniers cours école et parking salle polyvalente organisé par Comité des Fêtes

MARS

Dimanche 6 – Concours de Belote – Société de Chasse - Salle Polyvalente (14h)

Samedi 19 – Commémoration du Cessez le Feu en Algérie

Dimanche 27 – 8h Ouverture Pêche Plan d'Eau de Benaud

JUIN



JUILLET

Dimanche 10 - Fête de la Pêche –
Repas « Champêtre » –
Salle Polyvalente de Benaud

OCTOBRE

Dimanche 16—Loto annuel Club Arc
en Ciel (14 h) - Salle Polyvalente

Puces des couturières - date à définir

AOUT



NOVEMBRE

Samedi 5 – Soirée théâtrale – Comité
des Fêtes – Salle Polyvalente (20 h 30)

Vendredi 11 – Armistice 1918

Vendredi 25 —Assemblée générale Pé-
tanque au Local associatif —Ouverte à
tous (18 h)

Samedi 26 — Assemblée générale de la
Pêche + repas (Maison des Associa-
tions)

SEPTEMBRE

Samedi 3 - Fête de la Chasse – Sanglier
à la broche – à partir de 12 h –
Salle Polyvalente

Dimanche 18—fête du pain avec alluma-
ge du four des Moines et repas organisés
par le Comité des Fêtes – (en cas de
pluie : salle polyvalente)

DECEMBRE

Samedi 3 - Assemblée Générale Co-
mité des Fêtes (18 h 30) Maison des
Associations ou Salle Polyvalente

Dimanche 11 – Repas Noël des An-
ciens – CCAS – Maison des Associa-
tions

Pense pas bête

Mardi 12 janvier : galette des rois et assemblée générale – Club Arc en Ciel
Dimanche 17 janvier : repas CCAS
Samedi 30 janvier : soirée théâtre 20h30
Samedi 6 février : fête de la Saint Blaise : allumage des fours, messe à 18h30, apéro-soupe à partir de 18h.
Samedi 20 février : licences pétanque 10h30
Dimanche 6 mars : belote chasse 14h.
Dimanche 27 mars : ouverture pêche 8h
Dimanche 3 avril : concours tarot 14h

Les agents de la collecte sont passés,
Je gène le passage,



Je rentre à la maison

CALENDRIER POUBELLES (1^{ER} SEMESTRE)

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FEVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

LEGENDE DES COULEURS :



BACS GRIS



WEEK-END & JOURS FERIES



BACS GRIS & BACS BLEUS



CALENDRIER POUBELLES (2^{ÈME} SEMESTRE)

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DECEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

LEGENDE DES COULEURS :



BACS GRIS



WEEK-END & JOURS FERIES



BACS GRIS & BACS BLEUS

